

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°3

3 décembre 2020 à 18h15
En visioconférence

M. le Proviseur ouvre la séance. La connexion de 15 membres étant constatée, le quorum est atteint, le conseil peut valablement siéger. La visio commence à 18h25. M. l'Intendant prend le secrétariat. M. le Proviseur rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte rendu du CA du 6 novembre 2020 en séance extraordinaire.
2. Projets de sorties et voyages pédagogiques.
3. Tarifs.
4. Budget 2021.
5. Etat prévisionnel des achats.
6. Etat prévisionnel des marchés, contrats et conventions.
7. Etat d'avancement sur la mise en place de la réforme du bac 2021.
8. Conventions diverses.
9. Questions diverses.

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

4 nouveaux membres se connectent à la réunion, 1 élève ne pouvant se connecter assiste au conseil avec Monsieur le CPE, 20 membres sont présents.

I. Approbation du dernier compte rendu du CA du 6 novembre 2020.

(Rappel du protocole sanitaire et de ses exigences du moment ; propositions de réorganisation de l'accueil des classes à compter du 9 novembre 2020 ; modalités de travail pendant le confinement).

II. Projets de sorties et voyages pédagogiques.

Compte tenu de la situation sanitaire du moment, tous les voyages et toutes les sorties sont fortement déconseillés (suspendus).

Concernant les voyages pédagogiques, la situation est identique (non brassage des élèves, distanciation).

De plus, l'organisation pédagogique actuelle (CA du 6/11/2020) prévoit au moins jusqu'au 20/01/2021 l'alternance par groupe. Enfin, certaines activités ne peuvent reprendre faute de fermeture.

Nous pouvons donc en conclure que l'année 2020/2021 sera une année blanche concernant les voyages pédagogiques (voir interdictions d'entrée dans les autres pays).

Conséquences : Le voyage au ski est annulé dès maintenant. L'équipe d'EPS s'engage d'informer les familles et de rembourser les acomptes en leur possession.

Un projet de voyage sur l'Allemagne Territoire Phoenix en juin 2021 est envisageable selon les conditions sanitaires du moment pour les HK et les KH (date prévisible juin 2021).

Pour information.

III. Tarifs 2020/2021.

Ils sont fixés par la Région Hauts de France. Ils vous sont proposés pour vote sachant qu'il n'y a aucune modification (tarifs de l'établissement à l'identique)

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

IV. Budget 2021.

Rappel de la définition : Etat prévisionnel des recettes et des dépenses pour une année civile.

Principe : Prudence, sincérité, équilibre, respect de l'enveloppe attribuée par nos tutelles (Département et Région).

Certaines recettes sont fléchées pour certaines dépenses.

Remarque : Effet cité scolaire puisque l'infrastructure appartient à la Région HDF.

Un document avait été joint à chaque membre afin de ne faire qu'une synthèse par visio.

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

V. Procédure d'achat public et Etat prévisionnel des achats.

Possibilité accordée à l'ordonnateur de pouvoir signer tout bon de commande relatif à l'activité de l'établissement engendrant un premier euro de dépense.

Certaines dépenses (acquisition voir achat) nécessitent plusieurs devis comparatifs de plusieurs fournisseurs avant de réaliser l'opération.

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

VI. Etat prévisionnel des marchés, contrats et conventions.

Etat ou liste de tous les contrats et conventions nécessaires au bon fonctionnement (entretien, maintenance, sécurité, etc...) de la cité scolaire. Seuils divers à respecter.

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

VII. Etat d'avancement sur la mise en place de la réforme du bac 2021.

- Rappel sur les épreuves en contrôle continu (annulées).
- Prise en compte des moyennes obtenues sur 2 ans.
- Epreuves écrites de spécialités (du 15 au 17/03/2021).
- Epreuve de philosophie et Grand Oral courant juin (rattrapage second tour début juillet 2021).

Pour s'entraîner :

- ✓ Des sujets zéro.
- ✓ Des propositions d'épreuves blanches.
- ✓ Des entraînements à l'oral.

Remarque : Des heures de soutien de remédiation ont été allouées aux professeurs via les élèves.

Concernant parcoursup, voir le projet d'orientation :

- ✓ Des capsules vidéo sont disponibles.
- ✓ Intervention du psy EN.
- ✓ Horizon 2021.fr et ONISEP.
- ✓ L'UPJV propose des visios courant janvier 2021.
- ✓ Le professeur principal et les membres de l'équipe pédagogique de la classe doivent informer les élèves (54h allouées chaque année pour cette tâche dans les enseignements prévus à l'emploi du temps).

VIII. Conventions.

- Convention de partenariat avec l'association Capital Filles et le lycée Henri Martin (égalité filles/garçons).

Objectifs : favoriser la promotion sociale, combattre l'autocensure, rehausser l'ambition et l'orientation sur les secteurs d'activités, féminiser les métiers.

Mise en place : ateliers au sein de l'établissement ou à distance.

Portage : référente égalité filles-garçons.

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

- Convention UPJV / Formasup / LHM.

Dans le cadre de la licence professionnelle par apprentissage « métier de la post-production montage-image », modification d'interlocuteur quant à l'organisme porteur de l'apprentissage ; avant IRFA maintenant Formasup.

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

- Convention MCL de Gauchy (option théâtre) et LHM.

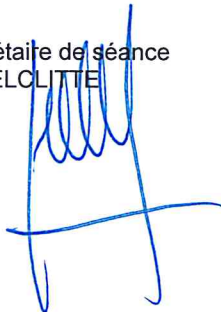
Pour vote. Adoption à l'unanimité.

IX. Questions diverses.

- Préviation d'effectif pour la rentrée 2021/2022.
- Quelques rappels quant aux gestes barrières, non brassage, distanciation, port du masque, accueil restauration scolaire, sens de circulation dans l'établissement, accès dans l'enceinte de la cité scolaire.
- Annulation : réunions de parents-professeurs (privilégier les rendez-vous téléphoniques) et de la cérémonie des vœux 2021.
- Reprise de l'AS (nouvelles activités proposées) et arrêt total de l'UNSS (décision rectorale).
- Maintien si possible des portes ouvertes prévues le 13/02/2021 (moment fort à préparer et à ne pas rater). Envisager le distanciel.
- Dossier d'ouverture d'une spécialité théâtre déposé au Rectorat pour la rentrée 2021/2022.
- Les élections au CAVL : 3 élèves élus le 24/11/2020 sur 59 suffrages exprimés.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20h10.

Le secrétaire de séance
José DELCLITTE



Le Président du CA
Jacques MARTIN

